



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) : **SAF Huez**      Fixe : 04.76.80.65.49      Portable :

**Bénéficiaires** : **CAF de Gap**

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
dépannage problème électrique, une personne du CAF	04/08/2015	La Chapelle en Valgaudemar	Refuge de l'Olan	0	1	1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :  
**ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE**

Nom du pilote :

A Huez, le  
04/08/2015 Gilles Sarret

## Autorisation accordée n° 371

### Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 04/08/2015  
Le Directeur,  
Copie au secteur du Valgaudemar

Préconisations du Parc national :

A ..... , le :